

Qu'est ce que la section sportive basket ?

Elle s'adresse à tous les élèves de seconde, première et terminale du lycée général et technologique.

Elle permet aux élèves de suivre **de 2H à 4H heures d'entraînement hebdomadaires** en plus des 2 heures obligatoires d'EPS. Cet entraînement est compris dans leur emploi du temps et regroupe tous les élèves filles ou garçons, admis de la seconde à la terminale (15 à 25 joueurs).

L'encadrement est assuré par un enseignant d'EPS titulaire du Brevet d'Etat premier degré de Basket. Il constitue un complément pour les joueurs de club mais peut également intéresser les jeunes basketteurs qui désirent progresser et se diriger vers un métier du sport.

Les élèves retenus en section basket ont pour obligation de participer aux activités de l'association sportive du lycée le mercredi après-midi et les élèves de la section s'engagent à représenter le lycée avec les équipes de basket mais également dans d'autres activités (cross, athlétisme...) en fonction des différentes périodes de l'année.

Le lycée possède un internat ouvert du dimanche soir au vendredi après-midi. Vous pouvez bien entendu bénéficier des différentes aides auxquelles vous pouvez avoir droit : bourses, fonds social lycéen, etc.

La procédure d'inscription :

1) Téléchargez le dossier de candidature sur le site du lycée : www.ac-grenoble.fr/argouges ou le demander au lycée (secrétariat élève) par courriel : ce.03816031@ac-grenoble.fr ou courrier. N'oubliez pas de préciser les noms, prénoms, adresse complète, mail et téléphone des parents.

2) Retour des dossiers **avant le 1 juin 2011**.

3) Test d'entrée **mercredi 8 juin 2011, 13h/17h au gymnase**.

4) **Vers le 15 juin**, les résultats seront affichés sur le site du lycée et les familles informées par courrier des résultats (suite à l'étude des dossiers par une commission interne du lycée présidée par le chef d'établissement). La liste définitive sera arrêtée par Madame l'Inspectrice d'académie.

L'attention est portée sur le potentiel basket mais également sur l'investissement et la réussite scolaire.

Pour tous renseignements complémentaires laisser un message au secrétariat de scolarité

Remarques :

Les élèves de 3ème doivent mentionner en premier vœu d'orientation le Lycée André Argouges, section Basket, notamment pour les demandes hors secteurs.

Pour l'entrée en 1ère voir les formalités auprès de l'administration de l'établissement (secrétariat de scolarité).

La décision d'affectation sera prononcée par Madame l'Inspectrice d'Académie de l'Isère sur ma proposition.

Le Proviseur

CONCILIER ETUDES ET BASKET

CE QU'ELLES SONT :

« Les sections sportives regroupent de jeunes sportifs en nombre limité, pratiquant une même spécialité sportive, intégrés à une communauté scolaire normale et répartis dans des classes de divisions de caractéristiques et de niveaux différents ».

« L'objectif fixé à ces sections sportives est d'offrir à de jeunes sportifs des conditions de scolarisation telles qu'elles assurent une poursuite normale de leurs études secondaires et les meilleures chances d'obtenir les diplômes les sanctionnant, tout en permettant l'organisation d'un entraînement physique adapté à la pratique sportive et la participation aux compétitions ».

« Cet objectif ne peut être pleinement atteint que par la réalisation d'un parfait équilibre physique et psychique ». - L'organisation de l'emploi du temps des élèves appartenant à la section sportive, repose sur la bonne coordination établie entre le chef d'établissement et le responsable de la section. Des cours de soutien peuvent être mis en place pour les élèves en difficulté passagère.

- L'entraînement des jeunes sportifs est assuré par un encadrement technique qualifié. Le nombre de séances d'entraînement peut varier selon le niveau, le travail scolaire, et le degré de fatigue des joueurs (de 1 à 3 séances par semaine). - le suivi médical est assuré en liaison avec le service de santé scolaire de l'établissement. Un bilan général est établi en début d'année scolaire. Deux contrôles annuels sont effectués. - les élèves doivent se licencier à l'Association Sportive du lycée afin de participer aux championnats scolaires.

ENCADREMENT :

Mme CASIER, professeur d'EPS, brevet d'Etat premier degré Basket et Responsable de la Section.

ACCUEIL-FONCTIONNEMENT

Les élèves inscrits en section sportive bénéficient des mêmes enseignements que les autres élèves du lycée

RENSEIGNEMENTS:

Mme CASIER Catherine, Lycée ARGOUGES 61, rue Léon Jouhaux 38029 GRENOBLE

Tél : 04 76 44 48 05 ou adresse email du lycée : ce.0381603l@ac-grenoble.fr

DOSSIERS D'INSCRIPTION

Votre dossier doit parvenir avant le **1 juin 2011**. Il comporte trois volets :

- **un volet médical** : La fiche médicale sera complétée dans un centre médico-sportif. Elle certifiera : - la non contre-indication au basket de compétition. - l'aptitude à suivre un entraînement d'une section sportive.
- **un volet scolaire** : pour l'entrée en seconde, votre dossier d'orientation de fin de troisième, constitué par votre établissement d'origine, devra faire figurer :
 - en vœu n°1 : le lycée ARGOUGES au titre de recrutement en section sportive « BASKET » et les enseignements choisis
 - en vœu n° 2 et 3 : les établissements choisis au cas où votre candidature ne serait pas acceptée.
 - votre dossier devra comporter les photocopies des bulletins scolaires du 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année en cours ; dès sa réception, par fax envoyez le résultat du 3^{ème} trimestre faisant mention de l'orientation obtenue.
- **un volet sportif** :
 - photocopie de votre licence de club, une lettre de votre président de club et entraîneur.

Le Proviseur,



Patrick BOULET



Année scolaire 2011-2012

SECTION SPORTIVE BASKET

DEMANDE D'ADMISSION

NOM de l'élève : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Classe 2010/2011:

Etablissement fréquenté :

Adresse de la famille :

.....
.....

Je sollicite l'admission de mon enfant, ci-dessus nommé, dans la section sportive Basket du lycée technologique André Argouges.

J'ai bien pris connaissance des conditions de recrutement et des modalités de fonctionnement de la section.

Signature des parents :

Niveau de basket, historique et palmarès du candidat :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Joindre les bulletins scolaires des 2 trimestres 2010/2011

FAXER le dernier bulletin avec mention de l'orientation obtenue au 04 76 44 91 05

AVIS DU PROFESSEUR EPS 2010/2011:

Nom et Signature

AVIS DU CHEF DE L'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTE EN 2010/2011:

Capacités de l'élève et résultats scolaires :

Capacité à mener de front études et pratique d'un sport :

AVIS :

Signature: